



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 juillet 2010

CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL A LA
MISSION FESTIVAL DE LA DIVERSITE
BIOLOGIQUE ET CULTURELLE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 09 juillet 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne ARDOUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL A LA MISSION FESTIVAL
DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE ET CULTURELLE**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre du festival des diversités culturelles et biologiques (TECIVERDI), il est nécessaire d'assurer la post production du festival, un bilan administratif, technique, comptable et budgétaire, le suivi des charges déclaratives, le bilan participatif, missions qui s'ajoutent à celles normalement dévolues au service et qui constituent un surcroît notable d'activités.

C'est pourquoi, il est nécessaire de prolonger le travail de l'équipe administrative par la création d'un emploi occasionnel d'assistant administratif, conformément à l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et ce pour une durée de 3 mois. Cet emploi sera rémunéré sur la base de l'un des indices de la grille indiciaire des rédacteurs territoriaux.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création de l'emploi occasionnel d'assistant administratif à la mission festival de la diversité biologique et culturelle pour une période de 3 mois.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 37 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 4 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 4 |

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON